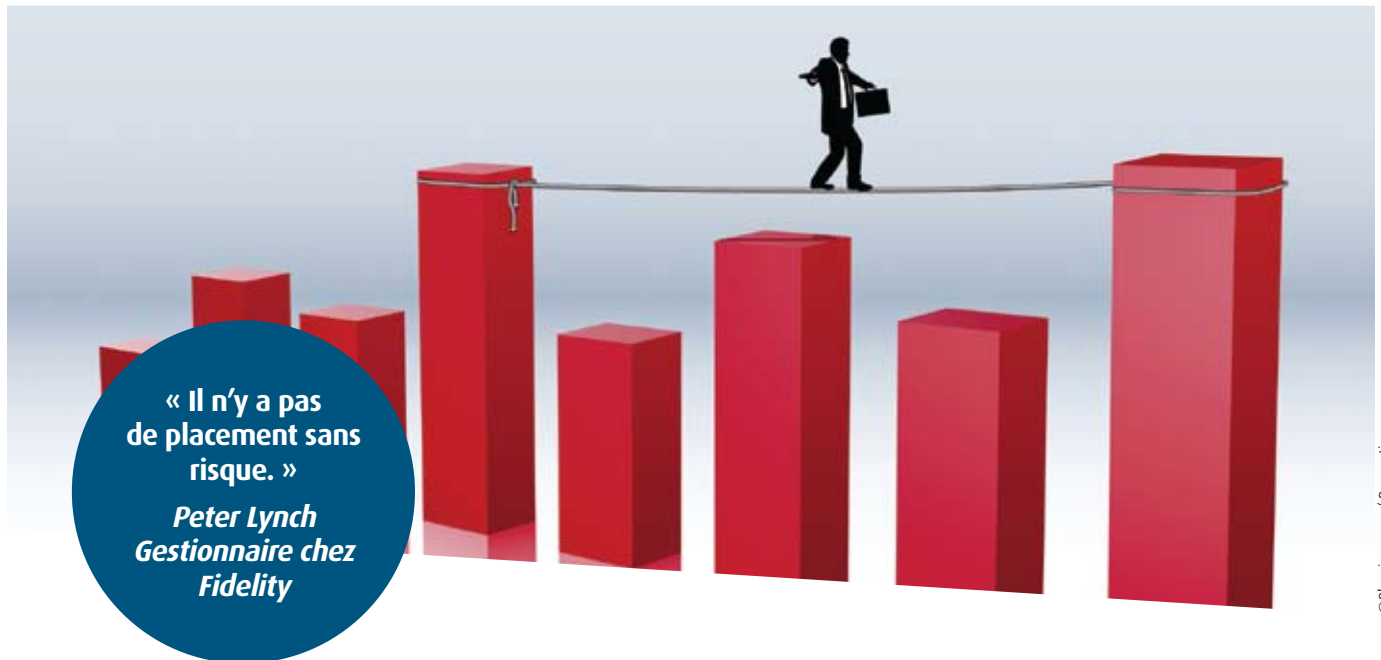


BIEN MAÎTRISER L'ABC DU PLACEMENT

Le risque, une notion mal comprise ?

PAR CLAUDIA GAGNON, PL. FIN.



Après avoir abordé l'importance de bien choisir un conseiller en matière de finances personnelles, nous traiterons maintenant des questions relatives aux placements. Comme pour la santé, des notions de base, de saines habitudes et une bonne connaissance de soi constituent des éléments qui permettent de garder la forme et de mieux profiter des conseils de spécialistes du domaine.

Même avec l'aide d'un conseiller, vous devez tout de même avoir une bonne compréhension de votre situation, de ce que vous désirez atteindre, des économies annuelles et des taux de rendement nécessaires pour accumuler le capital que vous vous êtes fixé comme objectif et de votre capacité à respecter votre plan au cours des inévitables périodes de turbulence.

La réussite en matière de placements réside essentiellement dans la gestion des risques, ou dans la compréhension de la relation entre risque et rendement, et dans l'atteinte d'un équilibre entre les deux. Le but de l'exercice consiste à obtenir le taux de rendement qui vous permettra de réaliser vos objectifs compte tenu de votre horizon temporel, sans prendre plus de risques qu'il ne faut.

LE RISQUE

Quand on aborde le sujet des placements, le risque apparaît toujours très tôt dans la conversation, même si – ou peut-être parce que – il n'est en général pas très bien compris.

Beaucoup d'investisseurs néophytes affirment qu'ils ne veulent courir aucun risque. C'est malheureusement impossible puisqu'il n'existe pas de placement sans risque. Les gens qui disent vouloir éviter le risque à tout prix ne tiennent habituellement compte que d'une seule de ses nombreuses dimensions, c'est-à-dire le risque que la valeur d'un placement soit inférieure à son prix d'achat original à un point précis dans l'avenir. C'est ce qu'on appelle communément

le risque de perte de capital ou le risque de volatilité des cours. Il se rapporte au degré de variation à la hausse et à la baisse de la valeur marchande d'un placement.

Ces jours-ci, le mot *volatilité* est utilisé par les médias à propos des marchés. Fait intéressant, les médias tendent à parler de volatilité lorsque le marché affiche une baisse de 200 points, mais rarement lorsqu'il affiche une hausse équivalente. Ainsi, nous sommes portés à conclure que la volatilité est une mauvaise chose quand les cours

POINTS À CONSIDÉRER PAR RAPPORT AU RISQUE DE PERTE DE CAPITAL

- > Les placements imprévisibles procurent habituellement de meilleurs rendements potentiels à long terme que les placements prévisibles. Cet écart se nomme la « prime de risque ».
- > Ces rendements potentiels plus élevés ne sont pas garantis et la valeur des placements diminuera probablement de temps en temps.
- > L'importance relative d'une baisse temporaire de valeur dépend directement de votre horizon temporel, soit la période pendant laquelle vous avez l'intention de conserver le placement. Une baisse de valeur de 10 % de la valeur marchande d'un placement pourrait avoir une incidence importante si vous avez besoin de ce montant à d'autres fins dans quelques mois. Par contre, si vous investissez en vue de prendre votre retraite dans 30 ans, les répercussions seront davantage psychologiques que financières.

chutent et une bonne chose quand ils montent... et pourtant, ce sont les deux facettes d'une même médaille.

Sur le plan du risque de perte de capital, les instruments de placement se divisent fondamentalement en deux groupes :

1. Les *placements prévisibles* sont ceux dont la valeur est fixe, ce qui signifie qu'ils ne présentent aucun risque de perte de capital. Citons, en exemple, les certificats de placement garanti (CPG), les obligations d'épargne du Canada ou du Québec et les fonds du marché monétaire.
2. Les *placements imprévisibles* sont ceux dont la valeur fluctue et comprennent entre autres les actions et la plupart des fonds communs de placement. Puisque leur prix monte et descend en fonction de la conjoncture du marché et d'autres facteurs, ces placements comportent un risque de perte de capital. Toutefois, même si leur valeur marchande varie à court terme, elle tend à se montrer assez prévisible à long terme.

Les principaux points à considérer en ce qui a trait au risque de perte de capital sont énoncés dans l'encadré. 📌

Note de l'auteur : Cet article est le premier d'une série de quatre. Dans notre prochaine chronique, nous observerons comment le temps atténue les effets de certains risques associés aux placements.

Ndlr : L'auteur travaille à la Banque nationale Groupe financier.